



DOSSIER D'INSCRIPTION

SAISON 2023 – 2024

DOSSIER A REMETTRE LE 23/09/2023 « COMPLET »

ATTENTION UNIQUEMENT LES DOSSIERS COMPLETS SERONT ACCEPTES

CONSTITUTION DU DOSSIER

La constitution du dossier sera donc :

- Fiche « Archer » **page 2/7** du dossier d'inscription dûment complétée et signée
- Fiche « TARIFS » **page 3/7** du dossier d'inscription dûment complétée et signée
- Fiche « création / renouvellement de licence » : **pages 4 et 5/7**

- **Ais-je besoin d'un certificat médical ? :**

Non, sauf si je répons "oui" à au moins une question du questionnaire de santé : **page 6/7**, auquel cas il faut un certificat médical "en compétition" de moins de 6 mois.

ATTENTION, CE QUESTIONNAIRE EST MEDICAL ET PAR CONSEQUENT CONFIDENTIEL ET NE DOIT EN AUCUN CAS ETRE RENDU AVEC LE DOSSIER

- Fiche « L'engagement Personnel » **page 7/7** dûment complétée et signée après lecture du Règlement intérieur.
- Le chèque d'inscription établi à l'ordre des **Archers du Brivet**.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

LES ENTRAINEMENTS « DEBUTANTS »

En salle (Gymnase de **Quéral**) :

- Samedi 14h30 à 16h30

Merci de respecter les horaires, prévoir le temps de montage de l'arc et un début des échauffements à 14h15.

ACCES SALLE UNIQUEMENT POUR LES CONFIRMES

Mercredi 18h30 à 20h30

Vendredi 18h30 à 20h30

En extérieur : Les entraînements se feront au stade stabilisé du Landas à Pontchâteau dès le mois d'AVRIL ou MAI suivant les conditions météorologiques.

Il n'y a pas d'entraînement pendant les vacances scolaires.

Contact :

Président : GUIBERT Grégory 06 81 41 05 99

Secrétaire : LEBRETON Jean-Michel 06 30 97 06 43

Lors de l'entraînement il est **vivement conseillé** que l'archer dispose d'une bouteille d'eau ainsi que d'un couvre-chef pour l'extérieur.



« ARCHER »

Saison 2023/2024

NOM :	PRENOM :	Né le :
		Sexe :
Adresse : _____		
Code Postal : _____		Ville : _____
Tél : _____		Tél (si urgence) : _____
Adresse Mail : _____		

<input type="checkbox"/> Débutant	<input type="checkbox"/> 2 ^{ème} année	<input type="checkbox"/> Confirmé
N° de licence : _____		

UTILISATION DE L'ADRESSE E-MAIL

J'autorise la Compagnie des Archers du Brivet à envoyer sur ma boîte aux lettres électronique les infos relatives à la vie du club (1)

Je ne souhaite pas que la Compagnie des Archers du Brivet utilise mon adresse mail (1)

POUR LES MINEURS SEULEMENT

Je soussigné(e) Monsieur, Madame _____

J'autorise(1), je n'autorise (1) pas mon enfant _____ à quitter seul l'entraînement à la fin de celui-ci.

Les personnes autorisées à récupérer l'enfant à la fin de l'entraînement sont :

- 1) 2)
3) 4)

J'autorise (1), je n'autorise pas (1), la Compagnie des Archers du Brivet à faire appel aux services d'urgences et à faire pratiquer une intervention chirurgicale si nécessaire à notre enfant _____.

J'autorise (1), je n'autorise pas (1), notre enfant _____ à être transporté en voiture particulière, mini bus ou bus vers les lieux de compétitions et ou d'entraînements.

Dans l'éventualité d'une autorisation je dégage de toutes responsabilités la Compagnie des Archers du Brivet ainsi que toutes les personnes effectuant le transport.

Fait le :

Signature :



« TARIFS »

Saison 2023/2024

NOM :	PRENOM :
--------------	-----------------

	Licences FFTA	Chèque de caution
Enfants	90,00 €	150,00€
Adultes	110,00 €	250,00 €

Location et prêt de matériel

La compagnie vous propose le prêt d'un arc en 1ère et 2ème année moyennant une participation financière qui est nécessaire à l'entretien et au renouvellement du matériel.

Un chèque de caution est demandé à chaque archer pour sensibiliser celui-ci à son matériel et chaque archer gardera son arc durant la saison. Il sera rendu en fin de saison contre le chèque de caution.

Rappel : Les archers en deuxième année doivent posséder leur petit matériel (palette, carquois, protège bras, et 4 flèches minimum).

MATERIEL	Prêt pour les 1 ^{er} Année	Prêt pour les 2 ^{ème} Année
Palette	30 € pour la saison	
Carquois		
Protège bras		
Arc débutant		
Flèches		
Arc Semi-compétition		30 € pour la saison

Je joins un chèque d'un montant de _____ comprenant la licence et le prêt de matériel pour l'inscription à l'ordre de la Compagnie des Archers du Brivet.

Fait le : _____

Signature :

Validé par les Archers du Brivet le : _____ Signature :

Etape 1 : Identité et informations administratives

Création (1^{ère} licence) Renouvellement N° licence : Transfert
OU

- o Dans le cas du renouvellement de votre adhésion, ne remplir que votre numéro de licence, nom et prénom, sauf si vous avez des modifications à y apporter.
- o Les informations relatives aux parents des licenciés nés à l'étranger sont obligatoires dans le cadre du contrôle de l'honorabilité pour toutes celles et ceux qui occupent des fonctions (dirigeants, encadrants, arbitres).
- o La donnée marquée d'une * est une déclaration volontaire de la part du licencié/e, elle n'est pas obligatoire

<p>Civilité Madame</p> <p>NOM d'usage :</p> <p>NOM de naissance :</p> <p>Prénom :</p> <p>Date de naissance :</p> <p>CP de naissance :</p> <p>Lieu de naissance :</p> <p>Adresse :</p> <p>Code postal :</p> <p>Ville :</p> <p>☎ Mobile :</p> <p>✉ :</p>	<p><u>Nationalité</u> :</p> <p><input type="checkbox"/> Française</p> <p><input type="checkbox"/> Étrangère (Précisez) :</p> <p>Pays de naissance si né(e) à l'étranger :</p> <p><u>Si né(e) à l'étranger</u> :</p> <p>NOM de la mère :</p> <p>Prénom de la mère :</p> <p>NOM du père :</p> <p>Prénom du père :</p> <p>Etes-vous en situation de handicap* : <input type="checkbox"/></p>
---	---

Les catégories d'âges

	Adhérent(e) né(e)	Catégories d'âges	Age en 2024
Adultes	Avant le 01.01.1965 Entre le 01.01.1965 et le 31.12.1984 Entre le 01.01.1985 et le 31.12.2003	(S3) Senior3 (S2) Senior2 (S1) Senior1	60 ans et plus 40 à 59 ans 21 à 39 ans
Jeunes	Entre le 01.01.2004 et le 31.12.2006 Entre le 01.01.2007 et le 31.12.2009 Entre le 01.01.2010 et le 31.12.2010 Entre le 01.01.2012 et le 31.12.2013	U 21 U 18 U 15 U 13	18 à 20 ans 15 à 17 ans 13 à 14 ans 11 à 12 ans
Poussins	Après le 01.01.2014	U 11	10 ans et moins

Etape 2 : Choix du type de licence

(votre club vous délivrera les informations adaptées à votre type de pratique)

<p><u>21 ans et plus en 2024</u></p> <p><input type="checkbox"/> Adulte pratique en compétition</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte pratique en club</p> <p><input type="checkbox"/> Adulte sans pratique</p>	<p><u>- de 21 ans en 2024</u></p> <p><input type="checkbox"/> Jeunes (U13 à U21)</p> <p><input type="checkbox"/> Poussins (U11)</p>	<p><u>Licences convention</u></p> <p>Convention FFSU N° :</p> <p>Convention UNSS N° :</p> <p>Convention FFSA N° :</p>
---	--	--

Etape 3 : Assurance

L'assurance en responsabilité civile est incluse dans la licence fédérale et ce pour toutes les offres de licences dans le cadre du contrat Maif N°4228719N. Vous avez la possibilité de souscrire à une assurance individuelle (article L321-6 du code du sport) dont les détails et les options sont présentés dans la notice assurance jointe **dont vous devez prendre connaissance.**

- Je reconnais avoir reçu la notice jointe, et avoir pris connaissance des garanties complémentaires proposées par la FFTA.
 - Je souscris à l'assurance individuelle accident avec ma licence (0.28cts €)
- OU**
- Je refuse de souscrire à l'individuelle accident de la FFTA et dans ce cas je renonce à toute indemnisation par l'assureur de la fédération en cas d'accident dans la pratique du tir à l'arc.

Etape 4 : Santé

- Je reconnais avoir rempli le questionnaire de santé
 J'ai répondu NON à toutes les questions, je n'ai donc pas de certificat médical à fournir en pour prendre ou renouveler ma licence

OU

- Je fournis un certificat médical de non contre-indication à la pratique sportive du tir à l'arc y compris en compétition

Personnes à joindre en cas de besoin (renseignement obligatoire pour les mineurs) :

Nom	Prénom	Téléphone	Responsable légal

Dopage (archer mineur)

- J'autorise Je refuse

Tout préleveur, agréé par l'agence française de lutte contre le dopage (AFLD) à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage. Je reconnais que l'absence d'autorisation est constitutive d'une soustraction au prélèvement d'un échantillon susceptible d'entraîner des sanctions auprès de l'AFLD.

Etape 5 : Communication et informatique

- J'autorise l'utilisation de mon image (photos, vidéos...) par mon club dans le cadre de ses activités statutaires liées à ma pratique du tir à l'arc.

En souscrivant à une licence fédérale, je reconnais que la Fédération Française de tir à l'arc (FFTA) et ses instances déconcentrées peuvent être amenés à capter et utiliser mon image dans le cadre de la promotion et du développement du tir à l'arc à l'occasion de manifestations sportives à des fins non commerciales.

Les données à caractère personnel recueillies sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique auprès de la Fédération Française de Tir à l'Arc, responsable du traitement, pour l'enregistrement de la licence et les activités fédérales. Elles sont destinées à la FFTA, aux membres affiliés ou de droit de la FFTA. La base légale de ce traitement est l'exercice d'une mission de service public et votre consentement. Elles sont conservées pendant toute la durée de validité de la licence FFTA. Elles seront supprimées à partir de trois ans à partir de la fin de validité de ladite licence.

Conformément à la loi « informatique et libertés » et au règlement général sur la protection des données (Règlement UE 2016/679), vous bénéficiez d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et d'effacement des données vous concernant). Ces droits peuvent être exercés en vous adressant directement à la FFTA soit par voie postale (12 place George Pompidou

- 93160 – Noisy-le-Grand) ou à l'adresse support-informatique@ffa.fr. Si vous estimez, après nous avoir contacté que vos droits « informatique et libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.

Etape 6 : Conduite de l'archer et de l'archère

En adhérent à la FFTA, l'archer s'engage :

- o à respecter les statuts et règlements de la fédération, de ses instances déconcentrées et de son club ;
- o à respecter les autres licenciés, dirigeants, officiels et professionnels concourant au bon déroulement de la pratique ;
- o à respecter la charte éthique et déontologique de la FFTA ;

Etape 7 : Contrôle de l'honorabilité

Information spécifique à l'attention des licenciés entraîneurs, bénévoles dirigeants et arbitres :

La licence que je sollicite me permet d'accéder aux fonctions d'éducateur sportif (entraîneur, moniteur, coach, bénévole ou rémunéré) et/ou d'exploitant d'établissement d'activités physiques et sportives (membre comité directeur) et/ou d'officiel technique au sens des articles L.212-1 et L 322-1 du code du sport. A ce titre, si je réponds à l'un de ces cas, les éléments constitutifs de mon identité seront transmis par la FFTA aux services de l'état afin qu'un contrôle automatisé de mon honorabilité au sens de l'article L.212-9 du code du sport soit effectué.

J'ai compris et j'accepte ce contrôle

En cas de refus, vous ne pouvez plus et vous ne devez plus exercer les missions listées ci-dessus.

Nom du signataire (ou responsable légal)

Date

Signature (obligatoire)



QUESTIONNAIRE* RELATIF À L'ÉTAT DE SANTÉ DU SPORTIF MAJEUR ET MINEUR EN VUE DE L'OBTENTION OU DU RENOUELEMENT D'UNE LICENCE D'UNE FÉDÉRATION SPORTIVE OU DE L'INSCRIPTION À UNE COMPÉTITION SPORTIVE

Avertissement : Ce questionnaire est rempli sous votre seule et entière responsabilité, il doit donc être correctement complété.

Avertissement à destination des parents ou de la personne ayant l'autorité parentale : Il est préférable que ce questionnaire soit complété par votre enfant, c'est à vous d'estimer à quel âge il est capable de le faire.

Répondez aux questions suivantes :

OUI

NON

Quelqu'un dans votre famille est-il décédé subitement avant l'âge de 50 ans d'une cause cardiaque ou inexplicquée ? OUI NON

Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations (le cœur bat trop vite ou irrégulièrement), un malaise ? OUI NON

Avez-vous eu un épisode de respiration difficile ? OUI NON

Avez-vous eu une perte de connaissance, des convulsions, des difficultés à la

marche, des troubles de l'équilibre ?

Cette année avez-vous arrêté le sport à cause d'un problème et/ou d'une opération et/ou d'une hospitalisation pendant un mois ou plus ? OUI NON

Vous sentez vous fatigué, et/ou avez-vous perdu l'appétit et/ou avez-vous

beaucoup maigri et/pi avez-vous beaucoup grossi ?

Avez-vous cette année, débuté un traitement régulier prescrit par le médecin (hors contraception) ? OUI NON

Avez-vous eu une/des fractures, une luxation ou une tendinite ces trois derniers

mois ?

Avez-vous un doute sur vos réponses et pensez vous avoir besoin d'un avis médical OUI NON

pour débiter ou poursuivre la pratique du tir à l'arc ?

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Vous pouvez demander l'obtention ou le renouvellement d'une licence sportive pour la pratique du tir à l'arc.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Consulter votre médecin puis, demandez-lui un certificat médical de non contre indication à la pratique du tir à l'arc.



« L'ENGAGEMENT PERSONNEL »

Saison 2023/2024

Extrait du règlement interne et de sécurité

NOM :	PRENOM :
-------	----------

ARTICLE 12 : Droit à l'image

J'autorise (1) je n'autorise pas (1) la compagnie à publier tous les documents susceptibles de permettre mon identification dans le cadre des manifestations sportives, dans la presse, sur le site Internet, ou sur tous autres supports publicitaires. Le fait de mon acceptation dégage la Compagnie des Archers du Brivet dans l'éventualité d'un détournement de ces images.

ARTICLE 13 : Approbation

Deux exemplaires du présent règlement sont remis à l'occasion des inscriptions.

1 exemplaire est conservé par l'adhérent.

1 exemplaire complété et signé est conservé par la compagnie.

Signature de l'Arche(re) :

Daté et précédé de la mention « Lu et approuvé »

Signature des Parents (si Arche(re)
mineur) :

Daté et précédé de la mention « Lu et approuvé »